



MAIRIE de NAJAC

Najac, le 6 février 2025

Objet : Convocation à une réunion du conseil municipal

Mes chères et chers collègues,
Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

Le mercredi 12 février 2025 à 20 heures
A la Salle des Fêtes, place Suzette Véry

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- Commerce : Renouvellement convention licence IV communale contractualisée avec VVF Villages ;
- Tourisme : Bilan 2023 de la saison touristique de la SPL Ouest Aveyron ;
- Administration : Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie ;
- Enfance : Participation aux frais de fonctionnement de l'ALSH de Laurière
- Enfance : Constitution d'une entente entre les communes relative à la mise en place d'un relai petite enfance itinérant
- Ressources Humaines : Création de poste d'agent permanent suite à départ en retraite ;
- Urbanisme : Biens soumis à Droit de Préemption Urbain.

Informations diverses

Après la clôture de séance, un débat aura lieu entre les Najacois et les élus.

Je vous prie de croire, mes chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Gilbert BLANC



9, rue du Bourguet 12270NAJAC
05 65 29 71 34 contact@najac.fr
www.najac.fr

